

FEUILLETON DU "SAMEDI"

COMMENCÉ DANS LE NUMÉRO DU 27 NOVEMBRE 1897

LE SUPPLICE D'UNE FEMME

Le Fils de Gabrielle

SEPTIÈME PARTIE

(Suite)

XXIII

Le lendemain matin, les membres de la famille de Coulange et Gabrielle étaient réunis dans le boudoir de la marquise. Maximilienne était assise sur un canapé, entre son père et sa mère. La marquise était encore faible et pâle, mais elle avait le front irradié. A chaque instant elle embrassait sa fille bien-aimée ou la serrait contre son cœur avec une tendresse indicible. Le marquis tenait une des mains de Maximilienne dans les siennes.

Engène venait de leur apprendre ce qui s'était passé dans le clos de la Belle-Bonnette ; la lutte qui avait eu lieu dans l'escalier de la cave entre Morlot et Des Grolles ; comment, après avoir poignardé Elisabeth, Sosthène de Perny était tombé foudroyé, frappé d'un coup de sang.

Il avait fait avec enthousiasme l'éloge de Lucien de Reille, à qui Maximilienne devait de n'avoir pas été frappée par l'assassin.

Emue et rougissante, Maximilienne confirma les paroles de son frère.

— Oui, dit-elle, je dois la vie à M. de Reille ; son apparition soudaine a paralysé la main qui tenait le poignard prêt à s'enfoncer dans ma poitrine.

Neuf heures sonnèrent. Un domestique annonça Morlot.

— Qu'il vienne vite ! dit le marquis.

Morlot parut. Aussitôt toutes les mains se tendirent vers lui.

— Madame la marquise, dit-il en lui remettant le coffret de cuivre, ceci vous appartient.

— Merci, mon ami, dit la marquise. Maintenant, nul autre que vous tous ne saura ce que le secret enfermé là m'a coûté de larmes.

— Ma chère Gabrielle, reprit la marquise en se levant pour mettre le coffret sur les genoux de la mère d'Eugène, après en avoir ôté le manuscrit qu'elle tendit au marquis, reconnaissez-vous les objets marqués G. L. ?

Gabrielle regarda son fils, les yeux voilés de larmes.

— Chère mère, dit Eugène avec une vive émotion, ces langes préparés avant ma naissance, sont le témoignage de ton amour maternel ; nous les conserverons toujours.

— Oui, répondit-elle, souriant à travers ses larmes, c'est un souvenir.

— Et le faux comte de Rogas ? demanda le marquis, s'adressant à Morlot.

— Le faux comte de Rogas est mort.

— Mort ! répétèrent toutes les voix.

— Est-ce qu'il y a eu chez la baronne de Waldreck une lutte contre les agents ? demanda le comte de Coulange. Est-ce que le Portugais s'est fait tuer en se défendant.

— Le faux comte de Rogas n'était pas chez sa complice. Celle-ci, une jeune fille appelée Charlotte et cinq autres jeunes femmes ont été arrêtées et conduites au dépôt de la préfecture de police.

— C'était prévu ; maintenant, mon cher Morlot, apprenez-nous comment est mort le complice de Sosthène de Perny.

L'intendant éprouvait un malaise visible.

— C'est que... balbutia-t-il.

— Ce que vous avez à nous dire est donc bien effrayant ?

— Après l'horrible récit que vient de nous faire Eugène, dit la marquise, nous pouvons vous entendre sans être effrayés ; parlez, mon ami.

— Pardon, madame la marquise, mais il s'agit aussi de M. de Montgarin, et devant Mlle de Coulange, je n'ose...

— M. Morlot, dit celle-ci d'une voix ferme, vous pouvez parlez sans crainte devant moi ; je n'aime plus le comte de Montgarin !

— Eh bien, reprit Morlot, voici ce que j'ai appris par Mouillon un instant avant de venir.

Hier soir, François, le valet de chambre du comte de Montgarin, sa femme et les deux autres domestiques sont allés à l'Opéra dans la loge de leur maître. Ils avaient laissé M. de Montgarin et le comte de Rogas causant dans la salle à manger. Ils rentrèrent à minuit et se couchèrent immédiatement. Ce matin ils se levèrent à l'heure habituelle. Un instant après, en passant dans la pièce qui précède la chambre de son maître, François glissa sur le parquet humide. Il se baissa et regarda. C'était du sang. En même temps

il remarqua que cette flaque de sang coagulé avait coulé de la chambre de M. de Montgarin en passant sous la porte. Saisi d'épouvante, il ouvrit la porte. Aussitôt il poussa un grand cri. Le comte de Montgarin et le comte de Rogas étaient étendus au milieu de la chambre dans une mare de sang.

Le valet de chambre se précipita sur son maître et le prit dans ses bras. Le comte de Montgarin était raide, glacé.

Maximilienne avait voilé son visage de ses mains.

— C'est affreux, dit le marquis.

— François se mit à jeter des cris de douleur et de désespoir, continua Morlot, les autres domestiques accoururent et leurs cris se mêlèrent à ceux du valet de chambre. On alla prévenir le commissaire de police qui se rendit immédiatement à l'hôtel de Montgarin.

Le faux comte de Rogas tenait une épée sur laquelle ses doigts s'étaient roidis. Dans la chambre on ramassa son chapeau, son pardessus, des gants déchirés, une seconde épée ; près du cadavre du comte de Montgarin, un pistolet qui avait été chargé de deux balles. Voici ce qui s'est passé hier soir, poursuivit Morlot :

Après s'être habillé pour se rendre, sans doute, chez la baronne de Waldreck, le faux comte de Rogas est entré dans la chambre de M. de Montgarin. Celui-ci l'a évidemment provoqué et forcé à se battre. Le pardessus et le chapeau jetés dans un coin, et les gants déchirés indiquent que le Portugais ne se doutait nullement des intentions de M. de Montgarin avant d'entrer dans la chambre.

La lutte dut être terrible. Enfin, le Portugais tomba frappé au cœur. La mort a été instantanée, car on a remarqué qu'il n'avait pas fait un mouvement.

Après avoir tué son adversaire, le comte de Montgarin jeta son épée, prit le pistolet qu'il avait probablement chargé d'avance, mit le canon dans sa bouche et se fit sauter la cervelle.

Morlot se tut. Ses auditeurs étaient sous le coup d'une émotion poignante.

— Quelle triste fin ! dit le marquis. Le comte de Montgarin avait un grand cœur : sa mort fait oublier ses fautes.

Dans l'après-midi, Lucien de Reille vint faire une visite à l'hôtel de Coulange.

— Mon cher Lucien, lui dit le comte de Coulange, tu dois savoir la mort de M. de Montgarin ?

— Oui, je sais qu'il s'est suicidé après avoir tué le comte de Rogas. Ce drame épouvantable est le pendant de celui qui s'est passé sous nos yeux à peu près à la même heure dans la maison de la Belle-Bonnette.

— Mon cher Lucien, dit la marquise, nous savons, M. de Coulange et moi, que Maximilienne vous doit la vie ; vous pouvez compter sur la reconnaissance de la famille de Coulange.

— Avant de se donner la mort, reprit Lucien, M. de Montgarin m'a écrit une lettre, que j'ai reçue ce matin à onze heures. Dans l'enveloppe de cette lettre j'ai trouvé une photographie, celle de Mlle de Coulange.

Il tira la photographie de sa poche, et la présentant à la jeune fille :

— Mademoiselle, dit-il d'une voix tremblante, je n'ai pas le droit de garder votre portrait, je vous le rends.

— Monsieur de Reille, je crois deviner votre pensée et j'apprécie la délicatesse du sentiment auquel vous obéissez en ce moment. Un jour, sur sa demande, j'ai fait don de cette photographie à M. de Montgarin ; conservez-la, M. de Reille.

— Ah ! merci, mademoiselle, merci ! s'écria le jeune homme avec transport.

Quelques jours plus tard, Mme de Valcourt et sa fille rentrèrent à Paris ; Emmeline était complètement rétablie.

Dès le lendemain, on fixa le jour du mariage... Les bans furent publiés, et six semaines après les drames sanglants du clos de la Belle-Bonnette et de la rue d'Astorg, Emmeline de Valcourt était comtesse de Coulange.

Dans la deuxième quinzaine d'avril, Des Grolles parut devant la cour d'assises de Seine-et-Oise.

L'acte d'accusation était muet sur les faits antérieurs à l'enlèvement de Mlle de Coulange. Il couvrait d'un voile le nom de Sosthène de Perny et ne parlait que de Jacques Bailleul. Le comte de Montgarin et l'aventurier portugais n'étaient même pas nommés. L'accusé et son complice avaient enlevé Mlle de Coulange à sa famille afin d'imposer au marquis de Coulange les conditions d'une forte rançon.

Des Grolles fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Quelques jours auparavant, la directrice du tripot de la rue du Roi de Rome, l'entremetteuse qui se faisait appeler baronne de Waldreck, avait été condamnée, en cour correctionnelle, à trois ans de prison, et Charlotte, à un an de la même peine.

(A suivre.)